

Le ministre argentin de la Justice qualifie de honteux les motifs du verdict à l'encontre de CFK



La Havane, 10 mars, (RHC)- Le ministre argentin de la Justice et des Droits de l'homme, Martín Soria, a qualifié de honteux les motifs du verdict rendu par le Tribunal oral fédéral 2 à l'encontre de la vice-présidente Cristina Fernandez de Kirchner.

Le 6 décembre 2022, le tribunal a prononcé une peine de six ans d'emprisonnement et d'interdiction perpétuelle d'exercer une fonction publique à l'encontre de Cristina Fernandez pour des irrégularités présumées dans l'attribution de 51 ouvrages publics dans la province de Santa Cruz entre 2003 et 2015. Jugée deux fois pour la même affaire, Cristina Fernandez a rejeté à maintes ces allégations.

Peu après la communication par la Cour des motifs de la condamnation, Martin Soria a dénoncé les motivations purement politiques du verdict visant à proscrire la personnalité la plus importante du péronisme en Argentine.

Dans des déclarations à la station de radio AM 750, il a souligné que le jugement ne contient aucun fait ou preuve concrète pour le rendre valide.

La défense et la partie plaignante disposent maintenant de 10 jours ouvrables pour présenter un recours en appel devant la Chambre fédérale de cassation.

La condamnation ne sera pas définitive tant qu'elle sera examinée et la procédure pourrait aller jusqu'à la Cour suprême de justice, sans qu'aucun délai ne soit fixé pour la résoudre.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/316218-le-ministre-argentin-de-la-justice-qualifie-de-honteux-les-motifs-du-verdict-a-lencontre-de-cfk>



Radio Habana Cuba